

Décision

Générale

colonial

Décision n° 9-95-1904 solde.

n° 9-95-1904

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 95 du 01/10/1904

Date de publication

27 septembre 1904

Date du numéro

1 octobre 1904

TEXTE INTÉGRAL

la solde du canotier Miguena Guellé, est portée de 25 à 30 francs par mois.